

Radioprotection

Comité de protection radiologique et de santé publique (CRPPH)

Le CRPPH participe à la définition de nouvelles orientations et méthodes pour le futur système international de protection radiologique qui se veut plus clair et plus rationnel. Il s'agit d'instaurer un système répondant mieux aux besoins des autorités de sûreté et des praticiens et où la dimension scientifique de la radioprotection trouve sa juste place aux côtés du jugement social et de la gouvernance du risque.

Faits marquants

- Les questions et aspects majeurs de la radioprotection qui auront ou pourraient avoir des répercussions sur la politique, la réglementation et la pratique de la radioprotection dans les 10 à 15 années qui viennent ont été répertoriés.
- Trois réunions de dialogue AEN/CIPR ont été planifiées avec la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) afin de lui communiquer directement les commentaires des autorités de sûreté et des praticiens sur son projet de recommandations.
- Un recensement a été effectué des principaux enseignements de contaminations à grande échelle, destiné aux radioprotectionnistes qui risquent d'avoir affaire aux populations touchées. S'il a accordé une large place aux leçons de la période consécutive à l'accident de Tchernobyl, les enseignements peuvent s'appliquer à toute contamination à grande échelle.
- Dix-sept pays ont participé au troisième exercice international d'urgence nucléaire (INEX 3) qui devrait permettre de dégager d'importantes leçons aux niveaux national et international sur la gestion des conséquences d'un accident.
- Les bases de données du Système d'information sur la radioexposition professionnelle (ISOE) ont été transférées avec succès sur une plate-forme d'accès et d'analyse sur Internet. Aujourd'hui, cette plate-forme constitue le noyau d'un portail Internet créé par le Programme ISOE pour les responsables ALARA.

Thèmes émergents

En 2004, le CRPPH avait entrepris d'étudier les nouveaux thèmes de la radioprotection, mais aussi quelques sujets plus anciens dont le traitement devait être adapté au changement social. En 2005, deux voies parallèles ont été suivies. La première consiste à étudier les aspects de la gestion du risque qui intéressent la radioprotection (par exemple, sociopolitiques, stratégiques, réglementation et application), la deuxième à considérer les questions liées à l'évaluation du risque (par exemple, les résultats possibles des recherches scientifiques actuelles en radioprotection) et leurs implications. De même que l'opinion collective du CRPPH qui avait été publiée en 1995, ces deux nouvelles études sont venues alimenter la réflexion du Comité sur les tendances et problèmes qui devraient dominer au cours des 10 à 15 prochaines années. Le CRPPH a entamé une réflexion sur les répercussions éventuelles de ces questions et la façon de les traiter. Les deux documents seront examinés par le CRPPH en mars 2006 en vue de leur approbation, puis proposés aux pays membres à titre de recommandations sur ces sujets et de guides pour définir le programme de travail du Comité pour les années qui viennent.

Création d'un nouveau système de protection radiologique

Depuis son origine, le CRPPH s'intéresse à la conception des recommandations de la Commission internationale de protection radio-

logique (CIPR). Ces dernières années, plusieurs groupes d'experts du CRPPH (et notamment les groupes sur la dose contrôlable, l'évolution de la radioprotection, la participation de la société civile, les implications des recommandations de la CIPR et l'autorisation réglementaire) ont orienté leurs travaux de façon à concevoir des idées et propositions nouvelles que la CIPR puisse intégrer à sa propre réflexion. Par ce travail qu'il a directement communiqué à la CIPR, le CRPPH est devenu un partenaire actif de cette commission à laquelle il transmet le point de vue des autorités de sûreté et des spécialistes des 28 pays membres de l'AEN.

La CIPR a consacré une bonne partie de l'année 2005 à analyser et à évaluer les commentaires suscités par le projet de recommandations qu'elle avait publié en 2004. Elle n'a pas, par conséquent, publié en 2005 de nouvelle version de ses recommandations. Toutefois, elle a diffusé pour commentaires deux documents fondateurs intéressant le travail du CRPPH qui sont intitulés : *Optimisation of Radiological Protection* (Optimisation de la radioprotection) et *Assessing Dose to the Representative Individual* (Évaluer la dose reçue par un individu représentatif). De son côté, le CRPPH n'a pas lancé de démarche officielle pour communiquer ses observations sur ces deux documents. Toutefois, comme il est vraisemblable que la CIPR publiera une nouvelle version de ses recommandations générales en 2006, le CRPPH a planifié trois réunions de dialogue avec elle (en Europe, en Asie et en Amérique du Nord) et a prévu une analyse exhaustive de cette version et de ses implications par l'un de ses groupes d'experts.

Les Normes fondamentales internationales de protection contre les rayonnements ionisants et de sûreté des sources de rayonnements (BSS) font partie des documents sur lesquels les nouvelles recommandations de la CIPR auront un impact. Compte tenu de la révision en cours des recommandations de la CIPR, de leur expérience des normes fondamentales de 1996 et des normes de l'AIEA qui ont vu le jour depuis, les six organisations qui ont présidé à l'élaboration des normes fondamentales sont convenues, lors d'une réunion organisée à l'invitation de l'AEN à Paris au mois d'octobre 2005, que les Normes fondamentales actuelles devraient être revues par chacune des six organisations.

En tant qu'organisation ayant parrainé les Normes fondamentales, l'AEN entend prendre une part active à l'élaboration des nouvelles normes. L'examen des normes actuelles devrait être achevé en milieu d'année 2006, et le processus qui conduira à la rédaction d'un nouveau texte pourrait commencer à la fin de l'année, voire au début de l'année 2007.

Les sciences de la radioprotection au service de la société civile

Avec la prise de conscience de l'intérêt et de la nécessité d'associer la société civile à la décision, les perspectives de la radioprotection se sont élargies ces dernières années. Le CRPPH a consacré une part importante de son programme de travail à la démocratie participative, pour l'essentiel dans le cadre d'une série d'ateliers qui ont eu lieu à Villigen, en Suisse, en 1998, 2001 et 2003. Une des principales conclusions de ces ateliers soutient que, lorsque l'on associe la société civile à l'évaluation et à la gestion du risque radiologique et que la science est mise au service de processus de décision participatifs, les décisions qui en découlent sont de meilleure qualité et plus durables que si les parties prenantes, les spécialistes de radioprotection et les professionnels n'avaient pas travaillé de concert.

La remise en état des installations et territoires contaminés est souvent une grande source d'inquiétude pour la société civile. Les efforts entrepris pour reconstruire la vie des habitants des zones touchées par l'accident de Tchernobyl en sont emblématiques et, pour marquer les 20 ans écoulés depuis, le CRPPH a décidé de réétudier le cas de cet accident. Si à l'évidence, cette expérience n'est pas intégralement transposable à d'autres pays et d'autres circonstances, il est clair que l'on a beaucoup appris de l'étude de la participation des intéressés dans ce cas. Parmi les aspects pré-

Les contremesures qui peuvent être prises suite à un accident nucléaire sont nombreuses. Rassembler les troupeaux de rennes est la contremesure la plus communément appliquée pour réduire les niveaux de contamination de leur viande.



Skuterud-NRPA and Reindeer Husbandry Administration, Norvège

sentant un intérêt particulier, on retiendra les interactions de la société civile avec les spécialistes de radioprotection et la mise au point de démarches pratiques de radioprotection (en d'autres termes, d'une culture de radioprotection) pour tous ceux qui vivent dans un environnement contaminé. L'étude de la situation dans les zones contaminées de Tchernobyl a permis d'acquérir une connaissance approfondie de l'ampleur et de la diversité des questions et problèmes que soulèverait toute contamination à grande échelle.

Gestion des crises et de la phase de retour à la normale

À l'issue de la série d'exercices INEX 2, qui a pris fin en 2001, et de l'exercice INEX 2000, le Groupe de travail du CRPPH sur les urgences nucléaires (WPNEM) a établi une synthèse des leçons et expériences relatives aux interventions en cas d'urgence, destinées à être évaluées et mises en pratique, le cas échéant, par les organisations nationales de crise dans leur contexte particulier. La phase qui suit une situation de crise nucléaire, c'est-à-dire la gestion des conséquences et le retour à la normale, est actuellement à l'étude. Un exercice théorique intitulé INEX 3 a été préparé à cet effet. Il se fonde sur un scénario de contamination radiologique importante qui peut être de nature accidentelle ou non. L'exercice commence alors que la contamination a eu lieu mais qu'elle n'a pas été entièrement caractérisée. Les principaux objectifs de l'exercice concernent les contremesures agricoles et les restrictions alimentaires, les décisions relatives aux contremesures secondaires, comme les mesures relatives aux déplacements, aux échanges et au tourisme, la gestion du retour à la normale et l'information du public. Les documents concernant la préparation et l'évaluation de l'exercice ont été établis et distribués aux coordinateurs nationaux. Dix-sept pays ont organisé leurs exercices au niveau national en 2005. L'atelier international d'évaluation INEX 3, qui aura lieu au mois de mai 2006, sera l'occasion d'évaluer collectivement les résultats, de partager les expériences et les enseignements tirés de l'exercice et d'identifier les possibilités d'amélioration des systèmes de gestion de crise et des stratégies de remise en état.

Radioexposition dans les centrales nucléaires

La radioexposition professionnelle dans les centrales nucléaires reste l'un des grands thèmes de travail des membres du CRPPH. Le Système d'information sur la radioexposition professionnelle (ISOE), un projet commun de l'AEN, reste le forum où échanger les enseignements et les expériences dans ce domaine et où recueillir, analyser et partager les données sur la radioexposition professionnelle. Pour soutenir les efforts déployés par le CRPPH pour aider les pays membres qui souhaitent améliorer leurs moyens de radioprotection opérationnelle, ISOE a continué de recueillir, d'évaluer et de diffuser des données et tendances concernant la radioexposition professionnelle et de partager son expérience à travers son réseau d'échange et les symposiums internationaux ALARA. Les travaux d'ISOE sont décrits plus en détail à la page 35.

Contact: Hans Riotte
 Chef, Division de la protection radiologique
 et de la gestion des déchets radioactifs
 ☎ +33 (0)1 45 24 10 40
 hans.riotte@oecd.org

